**Au bord d'un canal**
**Accès interdit danger !**
Il est interdit de s'approcher des berges.
Tu risques de tomber et de te noyer.

**Au bord d'une rivière**

Il est dangereux de s'aventurer dans le lit de ce cours d'eau, l'eau pouvant monter brusquement et à tout moment par suite du fonctionnement des centrales hydroélectriques et des barrages, même par beau temps.

**Au bord d'une rivière**

L'eau peut monter rapidement à tout instant et même par beau temps.
Respecte la signalisation ! Tu risques la noyade.